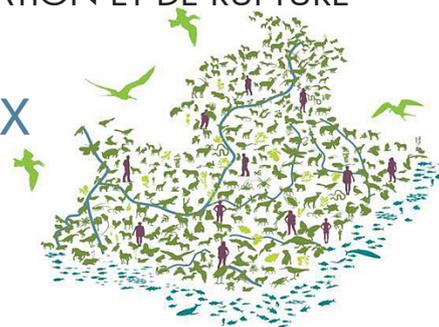


21



DÉVELOPPER LES SOLUTIONS ÉCOLOGIQUES DE DEMAIN, EN ANTICIPANT SUR LES NOUVELLES SOURCES DE FRAGMENTATION ET DE RUPTURE

## L'AIDE PUBLIQUE POUR LA CONNAISSANCE DES ENJEUX ET LES TRAVAUX DE RESTAURATION



### Références

Classe : Indicateur de suivi

Rédaction : CEREMA et REGION PACA

**Sous mesure 3.1.2 Maintenir ou restaurer le bon état des continuités écologiques, mettre en œuvre le schéma régional de cohérence écologique (SRCE) et la stratégie globale pour la biodiversité (SGB)**

**Types de projets :** Deux types d'actions sont mobilisables : la mise en œuvre et au suivi du SRCE ainsi que les travaux de préservation et restauration. Cette politique en faveur des continuités écologiques étant émergente, il s'agit d'avoir une action permettant une acceptabilité des mesures de façon progressive.

**Bénéficiaires :** agences d'urbanisme, CAUE, associations, PNR, Parcs nationaux, syndicats mixtes, collectivités, agriculteurs

**Mode d'intervention :** subvention

**Critères de sélection :** Les mesures de mise en œuvre de suivi couvrent l'ensemble du territoire de la Région. A contrario, les actions de restaurations doivent se situer en priorité dans les réservoirs ou corridors écologiques identifiés dans le SRCE, ou dans un document de déclinaison locale de la Trame Verte et Bleue. Les critères d'éligibilité de ces derniers sont identiques à ceux définis dans le cadre du PO FEDER.

Le Contrat de plan Etat/Région (CPER) 2015-2020, dans son volet Transition écologique et énergétique prévoit un chapitre « Reconquête de la biodiversité et préservation des ressources ». Il cible entre autres la mise en œuvre du SRCE et la reprise d'actions déjà menées conjointement État/Région (connaissances, protection des espèces et habitats), pour un montant de 56,25 M€ (avec pour l'État 14,45 M€ et la Région 41,8 M€, cf sous mesure 3.1.2. du Contrat de plan Etat/Région).

### 2015

Fin 2015, l'aide publique Etat/Région, pour le maintien de la restauration de la Trame verte et bleue, cumulait 291 842 euros, réparties comme suit :

- Etat : 111 000 €
- Région : 180 842 €

Les subventions accordées ont pu ainsi soutenir les opérations suivantes de mise en oeuvre de la TVB :

- le diagnostic des continuités écologiques et points de conflits sur les secteurs prioritaires 12, 13 et 18 sur le pourtour de l'Etang de Berre (action 10 du SRCE et orientation stratégique OST3 du SRCE) ;
- l'étude sur les enjeux de restauration des continuités écologiques dans la vallée du Var (orientation stratégique territoriale OST5 du SRCE) ;



Le Parc nature du Plan de la Garde est situé sur une ancienne décharge, 2016. / © F3 Mariella Coste

- l'étude préalable sur la mise en œuvre d'une stratégie foncière d'acquisition en faveur de la biodiversité (action 11 du SRCE) ;

## Fond européen de développement économique et régional (FEDER)

Dans le cadre de la politique européenne de cohésion pour la période 2014-2020, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Région Rhône-Alpes se sont conjointement portées candidates à la gestion du Fonds européen de développement régional (FEDER) sur le territoire du massif des Alpes. Pour la période de programmation 2014-2020, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur sera autorité de gestion unique pour la mise en œuvre du Programme Opérationnel Interrégional du Massif Alpin (POIA).

Le POIA a été adopté le 11 décembre 2014 par la Commission Européenne. Montant du programme POIA-FEDER - 34 M€

**Le Programme Interrégional du Massif des Alpes - POIA-FEDER**, en tant qu'outil de développement destiné à l'ensemble du Massif Alpin situé sur la Région Rhône-Alpes et la Région Provence Alpes Côte d'Azur. La continuité écologique émerge sur l'axe prioritaire 1.

**Axe prioritaire 1:** Protéger et valoriser les ressources alpines pour un développement durable des territoires de Montagne (22 M€)

**Objectif Spécifique 1 :** Accroître la découverte estivale du massif par la valorisation du patrimoine naturel et culturel (18 M€)

Le POIA visera le développement de la fréquentation touristique, notamment durant la période estivale, par l'adaptation et le renforcement d'une offre de découverte axée sur la valorisation des richesses patrimoniales culturelles et naturelles des territoires de montagne.

**Objectif Spécifique 2 :** Protéger la biodiversité et les continuités écologiques alpines (4 M€)

L'enjeu de cette approche interrégionale sera de protéger et de valoriser les espaces naturels et la biodiversité alpine (maintien des espèces, protection des espaces et des continuités écologiques).

Le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) vise à améliorer l'attractivité des territoires en développant leur accessibilité (nouvelles technologies) et en favorisant le développement durable. Il accompagne les mutations économiques notamment en stimulant les dépenses de recherche et développement dans les PME.

Ce fonds contribue à renforcer la cohésion économique et sociale au sein de l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres régionaux.

### Le FEDER finance entre autres :

- des infrastructures liées notamment à l'environnement

Les deux tableaux suivants recensent les opérations de restauration des continuités écologiques subventionnées en 2016 et 2017.

Porteurs	Opération	Date de CRP	Montant FEDER attribué
Conseil départemental du Var	Renaturation de la zone humide de Plan de Var – Garde et Pradet	28/10/2016	FEDER 1 244 732,95 € Autofinancement 1 244 732,95 €
Syndicat mixte d'aménagement de la Bléone	Abaissement du seuil du Grand pont de la Bléone	28/10/2016	FEDER 680 000 € Agence de l'eau RMC 680 000 € Autofinancement 347 940,84 €
PNR du Verdon	Restauration hydromorphologique du Colostre	28/10/2016	FEDER 632 925 € Agence de l'eau RMC : 632 925 €
ENEDIS	Effacement de la ligne Haute tension aérienne de la Caume	08/12/2016	FEDER 333 435,54 € Région : 15 500 € Commune St Remy 48 000 € Autofinancement 270 000 €
Total FEDER Programme PI 6 d 2016			<b>2 891 093,49 €</b>
Total travaux 2016			6 130 192,28 €

Tableau : 2016 – Mobilisation du FEDER au service de la TVB

Porteurs	Opération	Date de CRP	Montant FEDER attribué
ASA Manosque	Effacement du seuil de Largue	30/03/2017	FEDER 255 000 € Agence de l'eau RMC 255 000 €
Vinon / verdon	Effacement du seuil du Verdon	13/06/2017	FEDER 159 571,50 € Agence de l'eau RMC 159 571,50 €
NCA	Restauration d'un corridor écologique dans la plaine du var	28/10/2017	FEDER ? € €
Total FEDER Programme PI 6 d 2017			<b>414 571,50 €</b>
Total travaux 2017			414 571,50 €

Tableau : 2017 – Mobilisation du FEDER au service de la TVB

### Caractéristiques

Type d'indicateur : Quantitatif

Fiabilité des données : Forte

Robustesse du calcul : Sans objet

Pérennité de la donnée : Forte

Limites : Sans objet

Marge de progression éventuelle pour la campagne 2020-2026 : Sans objet

### Pour en savoir plus

Schéma régional de cohérence écologique PACA :

DREAL et Région

[www.paca.developpement-durable.gouv.fr](http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr)

[www.regionpaca.fr](http://www.regionpaca.fr)

Fiches des indicateurs de suivi du SRCE PACA disponibles sur le site de l'Observatoire régional de la biodiversité (ORB)

[www.observatoire-biodiversite-paca.org](http://www.observatoire-biodiversite-paca.org)

